

Compte rendu du comité directeur 12 Janvier 2023

Tous les membres du comité directeur sont présents ainsi que Jean Michel HERBIN qui prend ses fonctions le 1^{er} février en tant que TPAS au secrétariat.

1) Lettre de la mairie du 12 décembre 2022 et dispositions relatives à la sécurité des installations du complexe J .Mermoz :

Le comité directeur est unanime pour refuser les dispositions prévues par la mairie qui attribue aux locaux (notamment la salle du bas et celle de squash) une destination exclusive excluant formellement tout autre activité sociale, festive et même sportive et confère à l'ASPTT de larges responsabilités en matière de sécurité.

Ces dispositions ne sont pas conformes à la convention de cession des installations de 2009, ne correspondent pas à l'utilisation habituelle de ces locaux et surtout posent des problèmes graves dans le développement de nos activités ; de plus les surfaces des salles sont sujettes à caution (restauration 20 m² sous évaluée) , pour certains locaux l'effectif maximum autorisé est incompréhensible du point de vue de la sécurité, le calcul pour la salle de réunion est faux etc. Les responsabilités conférées en matière de sécurité ignorent que les installations sont fréquentées par d'autres clubs et des scolaires et que notre secrétariat ne couvre qu'une petite partie des horaires de fréquentation.

Le président (accompagné par JM HERBIN) seront reçus le 31 janvier au service des sports de la ville de Pau et feront valoir notre point de vue sur cette question.

2) Le point sur les adhésions :

JM Fert fait le point sur Adhérons au 12 janvier : 1131 adhésions mais il apparaît que certaines sections n'ont pas totalement procédé à leurs inscriptions (foot, rugby, pétanque et quelques autres). Le président contactera les responsables des sections concernées ; il manque aussi les J'mactiv formés par Orlande au printemps (Région Nouvelle Aquitaine contactée, à venir).

3) 125 ans de l'ASPTT à Nantes mai 2023- pré inscription prolongée jusqu'au 23 janvier :

La fédération a diffusé les documents concernant la pré inscription aux sections concernées : le règlement intérieur de certaines activités est complexe , et il est confirmé bien sûr que tout est à la charge des clubs et que les participants doivent détenir une licence premium .

Les sections golf et bowling sont partantes, c'est moins sûr pour la pétanque quant au badminton et au basket les dirigeants ne se sont pas encore prononcés (relance à faire pas le président) ; la marche pas intéressée.

4) Questions diverses évoquées :

- Gourette (point à faire avec M .GAZAN après le 15 janvier) secrétariat : Houshang départ à la retraite le 31 août 2023 ce qui laisse un peu plus de temps pour recruter.

Le Président JM FERT